

DEC201177DR06

Décision portant délégation de signature à M. Etienne Fleuret, Responsable du service ressources humaines adjoint pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC181940DR06 du 1^{er} juillet 2018 nommant Mme Caroline François, aux fonctions de Responsable du service Ressources humaines de la circonscription Centre-Est ;

Vu la décision DEC191404DAJ du 1^{er} juillet 2019 nommant Mme Edwige Helmer-Laurent, aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est ;

Vu la décision DEC192591DAJ du 30 septembre 2019 nommant M. Arnaud François, aux fonctions d'adjoint à la déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est ;

Vu la décision DEC200212DAJ du 30 janvier 2020 nommant M. Etienne Fleuret, aux fonctions de Responsable du service Ressources Humaines adjoint

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Arnaud François, Adjoint à la déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC190902DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Arnaud François, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Mme Caroline François, Responsable du service des Ressources humaines de la circonscription Centre-Est ;

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Arnaud François et de Mme Caroline François, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à **M. Etienne Fleuret**, Ingénieur de recherches, Responsable du service des ressources humaines adjoint.

Article 4

La décision DEC201173DR06 du 30 septembre 2019 est abrogée.



Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 30 janvier 2020

La déléguée régionale
Edwige Helmer-Laurent

